

#MaCarte MaLiberté

PROLONGÉE

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2026

-50%
SUR LES FRAIS
DERNIERE CHANCE

DEMANDEZ VOTRE CARTE OPEN OU CHALLENGE VIA L'APPLICATION MYCORIS BANK OU EN AGENCE
INFO : 8283

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #

Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0716 du 18 au 24 Août 2026- Prix : 250 F CFA

www.journal-lemedium.com

GOUVERNANCE LOCALE :
Par ici, Madame le Maire P.4

—

SOCIÉTÉ-RECONNAISSANCE-HOUINYIGAN 2026 :

—

MAÎTRE JEAN YAOVI DEGLI, UN PARCOURS DE RESPONSABILITÉ, DE COURAGE ET DE CONSTANCE

P.2

ENVIRONNEMENT :

PROTECTION DES AIRES PROTÉGÉES, REBOISEMENT À TOUT VA, LE TOGO À FOND DANS LA RECONQUÊTE VERTE

P.5

EDITO

JE MOURRAI DE
MA PROPRE MORT

Point n'est besoin de médire sur ma vie, sur mes prises de positions, sur mes analyses de la vie sociopolitique de notre pays.

Nous ne pouvons et ne devons même pas voir les choses de la même façon. Je porte des analyses que j'assume avec fierté et à visage découvert. Je ne me cache pas derrière des pseudonymes pour formuler mes analyses. Je les pense véritablement. Je les assume toujours.

La société dans laquelle nous vivons, m'a vu naître un jour. Elle m'a vu et me voit grandir. Elle me verra partir certes, un jour. Cependant, ce jour ne sera pas déterminé par vous, qui planifiez des atrocités sur ma vie. Je mourrai de ma propre mort. Les menaces, loin de m'affaiblir, me renforcent dans mes convictions. Je ne suis pas un mouton pour suivre bêtement un berger. Mauvais ou bon, soit-il.

Les gens qui me prennent pour ennemi à abattre, très prochainement, libérez vos pensées, je vous en prie pour votre propre bien. Moi mon seul ennemi, c'est la pauvreté.

Vous perdez votre temps à fomenteur des histoires sur moi, à médire sur moi, pour des intérêts que je ne sais même pas. Vous perdez votre énergie à vous investir chaque jour pour me dénigrer, me salir. Sachez que c'est au fruit mûr qu'on lance la pierre. Vous perdez surtout votre temps à planifier mon agression, ma persécution, ma mort. Vous n'êtes pas DIEU ! Je mourrai de ma propre Mort, et dignement !

J'ai dit !

Crédo TETTEH



Récépissé

N°0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

23Rue Formatec, Agoè-Cacavéli
01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse : Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :

TETTEH Adjé K. Crédo

Directeur de la Publication :

WOUSSOU Kossi

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali Samba

Infographie : JPB

Impression : VISION

Tirage : 2500 exemplaires

SOCIETE-RECONNAISSANCE-HOUINYIGAN 2026 :

MAITRE JEAN YAOVI DEGLI, UN PARCOURS
DE RESPONSABILITE, DE COURAGE ET DE CONSTANCE

L'édition 2026 de la soirée Houinyigan s'est tenue le samedi 15 août 2026 à l'Espace Culturel AGNASSAN à Lomé. Elle a célébré le mérite, l'excellence et les parcours qui inspirent la société togolaise. Plus précisément celui d'un Juriste chevronné, d'un Avocat, d'un Défenseur des droits humains et d'un humaniste. En effet, le parcours de Maître Jean Yaovi Degli, marqué par l'engagement, le sens du devoir bien fait, et sa contribution à la vie publique, juridique et citoyenne, a retenu l'attention des organisateurs de la 13ème Edition du Prix Houinyigan. **FO JEAN, comme l'appellent ses intimes et proches, a été fait " TRES HONORABLE HOUINYIGAN, PERE MODELE ".**

C'est une distinction dans la catégorie " LES IMMORTELS ", avec des critères de choix très exigeants, notamment la bonne moralité, avoir marqué de façon exemplaire sa carrière professionnelle ou son temps, avoir mené des actions louables sur le plan africain et international.

Il faut préciser que la particularité de l'édition 2026 du Prix Houinyigan est son ouverture à la diaspora togolaise.

Fidèle à sa vocation, Houinyigan a une nouvelle fois mis en lumière des modèles dont les actions, les valeurs et le travail constituent des repères pour les jeunes générations. Cette édition 2026 confirme ainsi la place de la " Nuit des Trésors " comme un cadre de reconnaissance, de transmission et de promotion de l'excellence.

Pour rappel, c'est la deuxième fois que Maître Jean Yaovi DEGLI est distingué. En 2014 il a été honoré dans la catégorie Or des Pères Modèles.

Selon les organisateurs du Prix Houinyigan, l'édition 2026 s'inscrit ainsi dans une histoire de plus d'un quart de siècle : celle d'une soirée qui distingue des parcours d'excellence, valorise



Me Maître Jean Yaovi Degli

les modèles féminins et masculins, et rappelle que le développement durable d'une nation repose aussi sur la dignité, le travail bien fait et la transmission des valeurs.

Pour Afri-Muse, il est surtout question de la promotion de la culture de l'Excellence et du Mérite au niveau national et international et aussi de stimuler la jeune génération à avoir des modèles de Personnalité.

Précisons que le Prix Houinyigan, initiative de l'association culturelle Afri-Muse, est né en 2000 pour célébrer les femmes togolaises et africaines dont le parcours, les actions et l'enga-

gement contribuent au développement de la société. " Houinyigan " renvoie à l'idée de femme de valeur, de femme d'exception.

Organisée traditionnellement tous les deux ans, la soirée est devenue un rendez-vous de reconnaissance du mérite et de promotion de la culture de l'excellence. À partir de 2012, elle s'est élargie avec l'institution du prix des Pères Modèles, afin d'honorer également des hommes dont l'exemplarité inspire la jeunesse.

Les différentes catégories du
Prix Houinyigan

Il existe cinq catégories de prix notamment : Les Immortels (la plus haute et la plus grande distinction honorifique d'AFRI-MUSE), les Houinyigan, 5 étoiles, les Houinyigan, 4 étoiles, les Houinyigan et les Houinyi.

Qui est Maître Jean Yaovi
Degli ?

Maître Jean Yaovi Degli est un

avocat togolais, ancien avocat au Barreau de Paris et membre du Barreau du Togo. Docteur en droit, il s'est illustré par son engagement en faveur des droits humains, de la justice et de la démocratie.

Ancien ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement durant la transition politique togolaise de 1992, il a également exercé au sein d'institutions et d'organisations de défense des droits humains. Son parcours l'a conduit à intervenir dans des dossiers de justice internationale, notamment devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda.

Président international du mouvement Bâtir le Togo, il demeure une voix active en faveur de l'État de droit, de la démocratie, de la bonne gouvernance et du bien-être collectif. Sa distinction à Houinyigan 2026 illustre ainsi la reconnaissance d'un parcours de responsabilité, de courage et de constance.

Par Crédo TETTEH

**Publiez vos marchés publics
et Appels d'offre sur la
plateforme web dont voici
le lien web :
marchespublicstogo.com**

PROGRAMME D'AMELIORATION DES SYSTEMES LOGISTIQUES ET DU TRANSPORT (PASLT) : TROIS PILIERS POUR RENFORCER LES CONNEXIONS STRATÉGIQUES

Faire circuler plus rapidement les marchandises, rapprocher les zones de production des marchés et offrir des infrastructures de transport à la hauteur des ambitions économiques du pays. C'est le cap que poursuit le Togo à travers une nouvelle étape de sa stratégie de modernisation logistique.

Pour concrétiser cela, le
Par @Crédo TETTEH

Programme d'amélioration des systèmes logistiques et du transport (PASLT) met l'accent sur 3 priorités : la relance du transport ferroviaire de marchandises entre le Port autonome de Lomé (PAL) et la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), l'amélioration de la mobilité dans le Grand Lomé et le désenclavement des principaux bassins agricoles.

Afin de soutenir ces investissements, la Banque mondiale a approuvé un financement concessionnel de 200 millions de dollars, soit près de 115 milliards de francs CFA. Ce nouvel appui vient renforcer la dynamique engagée par le gouvernement pour moderniser les infrastructures de transport et consolider le rôle du Togo en tant que plateforme logistique de premier plan en Afrique de l'Ouest.

Un nouveau souffle pour le transport ferroviaire

Premier chantier du programme : la remise en service de la liaison ferroviaire entre le port autonome de Lomé et la Plateforme industrielle d'Adétikopé. Longtemps sous-exploité, le rail est appelé à retrouver une place stratégique dans le transport des marchandises, notamment des conteneurs en provenance du port. Cette infrastructure permettra d'alléger le trafic des poids lourds sur les principaux axes routiers de Lomé, tout en réduisant les délais et les coûts de transport entre le port et la plateforme industrielle, située à une vingtaine de kilomètres de la capitale.

Inaugurée en 2022, la PIA constitue aujourd'hui l'un des principaux pôles industriels du pays et dispose d'une importante capacité de stockage de conteneurs. Son raccordement ferroviaire devrait renforcer son attractivité auprès des investisseurs.

Cet investissement répond à une réalité économique. En l'espace de 10 ans, le trafic du PAL est passé de 311 500 équivalents vingt pieds (EVP) en 2013 à près de 1,9 million d'EVP en 2023, illustrant la montée en puissance du seul port en eau profonde de la côte ouest-africaine. Une progression qui nécessite désormais des infrastructures capables d'accompagner



Le Port autonome de Lomé

durablement cette croissance.

Fluidifier les déplacements dans le Grand Lomé

Le deuxième pilier du PASLT concerne la mobilité urbaine. Avec une population en constante augmentation, le Grand Lomé fait face à une circulation de plus en plus dense, notamment autour de la zone portuaire.

Le programme prévoit des investissements destinés à améliorer la fluidité des déplacements des

personnes et des marchandises. L'objectif est de réduire les embouteillages, de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et d'offrir un cadre de vie plus agréable aux habitants. Selon les estimations de la Banque mondiale, près de 2,2 millions de personnes devraient bénéficier directement d'une baisse de la congestion liée aux activités portuaires ainsi que d'une amélioration de la qualité de l'air.

Ces aménagements complé-

ront les efforts déjà engagés par le gouvernement pour moderniser le réseau routier national, long de près de 12 000 kilomètres, dont une partie fait régulièrement l'objet de travaux de réhabilitation et d'entretien. Pour la seule année 2026, 1 912 kilomètres de routes nationales doivent être entretenus, grâce à une enveloppe de 18,1 milliards de francs CFA.

Des bassins agricoles mieux reliés aux marchés

Le troisième axe du programme cible les régions de la Kara, des Savanes, des Plateaux et de la plaine de Mô, où les infrastructures de desserte seront renforcées, afin de faciliter l'accès des producteurs aux marchés locaux, régionaux et internationaux.

En améliorant la connectivité entre les zones agricoles à fort potentiel et les centres de commercialisation, le PASLT entend réduire les pertes post-récolte, améliorer les revenus des producteurs et renforcer la compétitivité des filières agroalimentaires.

Les nouvelles infrastructures seront également conçues pour mieux résister aux effets du changement climatique. Au total, environ 400 000 personnes, dont 51 % de femmes, devraient voir leur accès aux marchés et aux services essentiels considérablement facilité. L'amélioration des chaînes logistiques devrait profiter à l'ensemble de l'économie nationale, en favorisant une circulation plus rapide des biens.

Ce nouveau financement vient également compléter les 150 millions de dollars approuvés en décembre 2025 pour soutenir l'investissement privé et la création d'emplois. Avec un portefeuille actif qui atteint désormais près de 1,5 milliard de dollars au Togo, la Banque mondiale confirme sa confiance dans les réformes engagées par le pays. De son côté, le gouvernement poursuit une stratégie visant à faire des infrastructures un levier de croissance, de compétitivité et d'intégration régionale.

DEVELOPPEMENT HARMONIEUX DU SECTEUR PASTORAL ET AGROPASTORAL :

Le projet "eau pour la paix", solutions concertées aux défis liés à l'accès à l'eau

Faire de la gestion concertée des ressources en eau un levier de paix, de dialogue et de résilience pour les communautés pastorales et agropastorales, c'est l'objectif que poursuit le Réseau Billital Maroobé (RBM), qui vient de lancer, à Dapaong, le projet "Eau pour la Paix - Water For Peace", en partenariat avec le Fonds international de développement agricole (FIDA). Car la rareté des ressources naturelles et des infrastructures essentielles, notamment l'eau, les terres fertiles, les pâturages, les forages, les parcs de vaccination, les banques d'aliments pour bétail et les abattoirs, accentue les tensions et les conflits entre communautés.

Selon RBM et le FIDA, le projet repose sur une conviction forte : la négociation d'accords sociaux autour de l'accès et de la gestion de l'eau pour contribuer à prévenir des tensions, renforcer la cohésion sociale et sécuriser la mobilité pastorale.

Les résultats de l'étude de base réalisée par le RBM dans les zones d'intervention indiquent que les communautés pastorales et agropastorales ont exprimé des attentes, portant notamment sur la promotion de la mobilité pastorale, la prévention des conflits, la restauration de la confiance entre les acteurs, l'amélioration des infrastructures et services pastoraux et agropastoraux,



Photo de famille

ainsi que le renforcement de la résilience économique des ménages.

Au Togo, l'intervention cible principalement la région des Savanes et s'articule autour de deux grandes composantes. La première porte sur la construction d'accords sociaux et la réalisation d'infrastructures hydrauliques, afin d'améliorer l'accès équitable aux ressources et de réduire les sources de conflits entre les différents acteurs. La seconde vise la fourniture de services innovants aux éleveurs, notamment à travers la mise en place d'un système numérique de suivi de la transhumance, un appui à l'obtention des documents d'état civil et le renforcement des services vétérinaires.

À travers ces différentes interventions, le projet entend contribuer à une meilleure gestion des ressources naturelles, à la sécurisation de la mobilité pastorale et au renforcement de la coexistence pacifique entre les communautés. Le lancement du projet "Eau pour

la Paix" marque ainsi une nouvelle étape dans la recherche de solutions concertées aux défis liés à l'accès à l'eau, à la transhumance et à la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs dans la région des Savanes.

Le projet prévoit aussi la négociation d'accords sociaux autour de l'eau, la réalisation d'infrastructures hydrauliques et le balisage des couloirs de transhumance, auxquels s'ajoutent des services numériques innovants.

Lene Nanwabe Mélanie, Maire de Tône 1, a reconnu que la région des Savanes constitue une importante zone de rencontre entre agriculteurs et éleveurs, mais également entre populations autochtones et transhumants. " Cette cohabitation demeure parfois fragile en raison notamment des enjeux liés à l'accès à l'eau et aux espaces de pâturage ", a-t-elle relevé. Elle s'est félicitée d'un projet qui fait de l'eau " un instrument de paix et de dialogue entre nos communautés et

a salué le choix porté sur sa commune pour le lancement de cette initiative au Togo, qu'elle considère comme " une marque de confiance envers notre commune et envers notre région.

Les autorités régionales ont aussi salué la mise en œuvre du projet qui vient en appui aux efforts du gouvernement, dans le contexte des crises multiformes qui affectent le monde rural, agricole et pastoral dans la région.

Plusieurs initiatives inscrites dans cette dynamique concernent directement le secteur de l'élevage, notamment le plan stratégique de développement de l'élevage, les Zones d'aménagement agricole planifiées (ZAAP) et les Agropoles, qui intègrent un volet animal, à travers les ZAPB. Pour l'administration régionale des Savanes, le projet "Eau pour la Paix" vient ainsi compléter les efforts engagés par le Gouvernement et les différents partenaires en faveur d'un développement harmonieux du secteur pastoral et agropastoral.

Porté conjointement par le RBM et le FIDA, le projet "Eau pour la Paix - Water For Peace" est une initiative régionale couvrant plusieurs pays du Sahel central, notamment le Burkina Faso, le Mali et le Niger, ainsi que les régions septentrionales des pays côtiers, dont le Togo.

Zozo

IDENTIFICATION BIOMÉTRIQUE : LES ENREGISTREMENTS DANS LA CENTRALE À PARTIR DU 17 AOÛT



Au Togo, la campagne nationale de recensement biométrique se poursuit. Les enregistrements de masse vont démarrer le lundi 17 août dans la région Centrale, a annoncé l'Agence nationale d'identification (ANID).

L'opération, prévue jusqu'au 7 septembre, permettra de doter les populations de cette région d'une identité unique et sécurisée, essentielle pour un meilleur accès aux services publics, sociaux et administratifs. Elle s'inscrit dans le cadre du programme WURI, financé par la Banque mondiale.

En prélude aux enregistrements, des séances de sensibilisation ont été organisées dans les différentes préfectures de la région. Les échanges ont notamment permis de recueillir les attentes des populations et de mettre en place des comités communaux de gestion des plaintes. Ces structures serviront d'intermédiaires entre les populations et les responsables de l'opération pour assurer le traitement rapide, neutre et confidentiel des éventuelles réclamations.

Pour rappel, les enregistrements ont déjà eu lieu dans les régions Maritime et des Savanes.

Source : @Republique togolaise.com

ACTIONS SOCIALES DES FDS : L'ARMÉE EN CAMPAGNE DE SOINS GRATUITS DANS LA PRÉFECTURE DE DOUFÉLGOU



Dans le cadre des activités organisées en hommage à feu Colonel Kléber Dadjio, premier Officier supérieur de l'armée togolaise et ancien Président de la République togolaise, les Forces de défense et de sécurité (FDS) organisent, depuis la semaine écoulée, une mission médicale foraine gratuite dans la préfecture de Doufélégué et ses localités environnantes. Portée par la Direction centrale des services de santé des armées (DCSSA), cette initiative vise à soigner gratuitement près de 2.000 personnes vulnérables jusqu'à la mi-août.

Les Forces de défense et de sécurité (FDS) du Togo poursuivent leurs actions sociales de proximité dans la préfecture de Doufélégué.

L'initiative vise à assurer un accès équitable aux soins pour les communautés rurales et les personnes vivant éloignées des infrastructures hospitalières classiques.

Les équipes médicales militaires proposent, jusqu'à 14 août, les une large gamme de prestations entièrement gratuites, à savoir : des consultations générales et soins de santé, des examens échographiques, des dépistages ciblés (du diabète et de l'hypertension artérielle), et des interventions chirurgicales.

Dans cette dynamique, près de 2.000 personnes devraient bénéficier de ces actes médicaux au cours de la campagne. Les équipes de la DCSSA sillonnent l'ensemble de la préfecture de Doufélégué, couvrant notamment les cantons d'Aghandé-Yaka, de Massédéna, de Pouda, de Ténégba, de Siou, de Niamtougou, de Koka et de Baga. Pour garantir l'impact de cette initiative civilo-militaire, l'opération a été étendue aux cantons de Kouméa et Pya, situés dans la préfecture voisine de la Kozah.

Notons que ces missions foraines s'inscrivent dans une tradition bien ancrée au sein des armées togolaises, qui organisent régulièrement des campagnes de santé communautaire sur toute l'étendue du territoire national.

En rapprochant la médecine spécialisée des citoyens les plus démunis, les FDS renforcent le lien entre l'armée et la Nation tout en répondant à un enjeu majeur de santé publique dans les zones rurales.

@macite.tg

CONSOMMATION : HAUSSE DE 0,5% DU NIVEAU GÉNÉRAL DES PRIX

Comparativement à la situation de juin 2026 (évolution mensuelle), le niveau général des prix connaît une augmentation de 0,5%. Selon l'INSEED qui publie la note, Cette hausse est essentiellement due à la montée du niveau des indices des divisions de consommation "Restaurants et services d'hébergement" (+1,0%) ; "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+0,5%) ; "Transport" (+1,2%) et "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+0,4%).

La croissance du niveau des indices observée en juillet 2026 est imputable au renchérissement des prix des produits suivants : "Plat de fufu + sauce viande" (+8,5%) ; "Plat de fufu + sauce poisson" (+6,5%) ; "Riz + sauce poisson" (+2,9%) ; "Igname" (+30,7%) ; "Tomates rondes (pomme) importées" (+59,0%) ; "Igname pour fufou (karachi)" (+12,5%) ; "Poivron frais" (+51,5%) ; "Oignon frais rond" (+8,2%) ; "Poivron (adibolo)" (+37,1%) ; "Gombos sec" (+11,0%) ; "Sardinelles fumées (adiadoè)" (+7,7%) ; "Course en taxi-moto" (+5,7%) et "Charbon de bois" (+8,5%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une augmentation de 0,5% sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a également enregistré une hausse (+0,5%). Au regard de la provenance, les prix des produits "Locaux" ont connu une hausse de 0,4% de même que les prix des produits "importés" (+0,7%).

Du point de vue de la classification sectorielle, la hausse du niveau général des prix est due à la progression des prix des produits du secteur "Tertiaire" (+0,7%). Pour ce qui est



"Tomates rondes (pomme) importées" (+59,0%), la plus forte hausse

de la durabilité, la hausse observée provient essentiellement de l'accroissement des prix des "Services" (+0,7%). Par rapport à l'origine, la progression mensuelle s'explique par la hausse des prix des produits d'"Origine UEMOA" (+0,7%).

Evolution trimestrielle

Comparativement à la situation d'avril 2026, le niveau général des prix en juillet 2026 a connu une hausse de 2,1%. Cette augmentation est principalement due à la progression des indices des divisions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+4,0%) ; "Transport" (+4,1%) ; "Restaurants et services d'hébergement" (+1,9%) ; "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+0,9%). Cette hausse a été amortie par la baisse enregistrée au niveau des produits de la division de consommation "Loisirs, sport et culture" (-0,9%).

Au regard des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse du niveau général des prix en variation trimestrielle est à mettre essentiellement à l'actif de l'augmentation des prix des "Produits frais" (+4,8%), des produits "Hors Energie et produits frais" (+0,7%) et des produits de l'"Energie" (+4,2%). S'agissant de la

provenance, cette variation trimestrielle s'explique par l'augmentation des prix des produits "Locaux" (+1,9%) et "importés" (+2,5%).

La progression de prix des produits des secteurs "Primaire" (+5,0%), "Secondaire" (+1,8%) et "Tertiaire" (+1,1%) a contribué à la hausse trimestrielle du niveau général des prix. Du point de vue de la durabilité, la hausse du niveau général des prix en évolution trimestrielle est induite par la progression du niveau des prix des produits "Non durables" (+3,4%) et des "Services" (+1,1%). Par rapport à l'origine, la progression trimestrielle s'explique par la hausse des prix des produits d'"Origine UEMOA" (+2,3%) et d'"Origine Hors UEMOA" (+1,4%). Pour ce mois de juillet 2026, le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, s'est établi à 0,3%.

Cet indicateur de convergence au sein des pays de l'UEMOA est obtenu en faisant le rapport de la moyenne des indices des douze derniers mois sur la moyenne des indices des douze mois qui les précèdent. Il résulte de 24 mois d'observation des prix à la consommation.

Glissement annuel

En juillet 2026, l'IHPC au Togo

s'est établi à 106,7. Ce niveau d'indice, comparé à la situation de juillet 2025 a progressé de 1,6%. Cette évolution s'explique par l'effet de la hausse observée au niveau de l'indice des divisions de consommation "Transport" (+5,3%) ; "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+5,8%) ; "Restaurants et services d'hébergement" (+1,8%) ; "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+0,5%) ; "Santé" (+0,8%) ; "Soins personnels, protection sociale et biens divers" (+0,9%) et "Vêtements et chaussures" (+0,3%). Cette augmentation a été amortie par la baisse observée au niveau de la division de consommation : "Loisirs, sport et culture" (-1,0%).

Du point de vue des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse du niveau général des prix en glissement annuel est à mettre à l'actif de l'augmentation des prix des produits de l'"Energie" (+10,2%), des produits "Hors Energie et produits frais" (+0,8%) et des "Produits frais" (+0,8%). Au regard de la provenance, cette variation annuelle s'explique par l'augmentation des prix des produits "locaux" (+1,2%) et "importés" (+2,6%).

La progression de prix des produits du secteur "Secondaire" (+2,2%) "Tertiaire" (+1,2%) et "Primaire" (+1,3%) a contribué à la hausse annuelle du niveau général des prix. Du point de vue de la durabilité, la hausse du niveau général des prix en évolution annuelle est principalement induite par la progression du niveau des prix des produits "Non durables" (+2,4%) ainsi que des "Services" (+1,2%). Par rapport à l'origine, la progression annuelle s'explique par la hausse des prix des produits d'"Origine UEMOA" (+1,7%) et d'"Origine Hors UEMOA" (+1,3%).

GOVERNANCE LOCALE : Par ici, Madame le Maire

Au Togo, la décentralisation a profondément redéfini les contours de la gouvernance locale. Depuis la reprise des élections municipales, les communes sont devenues de véritables centres de décision, chargés d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des populations. Au cœur de ce dispositif se trouve une personnalité dont l'influence sur la vie des citoyens est considérable : le maire.

En 2025, les femmes représentent 10,26 % des maires du pays. À côté de ce chiffre qui peut sembler modeste, se cache une réalité porteuse d'espoir. Ces femmes, qui dirigent des communes, contribuent à transformer leur environnement, à rapprocher l'administration des citoyens et à démontrer que le leadership local n'a pas de genre.

Mieux encore quand c'est une femme

Les femmes maires apportent souvent une sensibilité particulière

aux questions liées au bien-être collectif. Parce qu'elles sont généralement confrontées aux réalités de la vie familiale, économique et communautaire, elles développent souvent une connaissance fine des besoins des populations. Cette proximité favorise une approche de gouvernance davantage orientée vers les préoccupations concrètes des citoyens.

Dans plusieurs collectivités, les femmes élues accordent une attention particulière aux questions d'accès à l'eau potable, d'éducation, de santé, d'assainissement, de protection des enfants et de promotion des activités génératrices de revenus. Ces domaines sont précisément ceux qui influencent le plus directement les conditions de vie des populations.

Au-delà des projets réalisés, les femmes maires jouent un rôle social majeur. Leur présence à la tête des communes constitue un puissant symbole pour les jeunes filles. Elle démontre que les responsabilités les plus importantes ne sont pas réservées



Rachel Kouniyenini Lamboni, l'une des plus jeunes maires du Togo (commune de Kpendjal 1)

aux hommes et que le mérite, la compétence et l'engagement peuvent ouvrir les portes du leadership local.

Chaque femme, qui dirige une commune, devient ainsi une source d'inspiration pour toute une génération. Elle contribue à élargir le champ des possibles et à renforcer la confiance des jeunes filles dans leurs capacités à assumer demain des responsabilités politiques, administratives ou économiques.

Les retombées de cette présence féminine dépassent largement les frontières des mairies. Elles participent à l'autonomisation des femmes,

favorisent leur implication dans la vie publique et renforcent leur visibilité dans les espaces de décision. Cette dynamique contribue à construire une société plus équilibrée et plus inclusive.

Sur le plan économique, les bénéfices sont également réels. Une gouvernance locale plus représentative permet de mieux prendre en compte les besoins de toutes les composantes de la population. Les projets de développement gagnent ainsi en pertinence et en efficacité. Dans les villages, les quartiers et les villes qu'elles administrent, leur action

Suite à la page 6

ENVIRONNEMENT : Protection des aires protégées, reboisement à tout va, le Togo à fond dans la reconquête verte

Les députés ont examiné et adopté, ce jeudi 13 août 2026, le projet de loi relatif à la création et à la gestion des aires protégées au Togo. Le texte vise à préserver les espèces et les écosystèmes, à limiter la pression sur les ressources naturelles et à renforcer la résilience face aux changements climatiques. Sur le plan économique, ce projet de loi va favoriser le développement de l'écotourisme, la création d'emplois et la mobilisation de financements. Il modernise également le cadre juridique et institutionnel, notamment avec la création de l'Office national des aires protégées (ONAP), tout en renforçant les mécanismes de contrôle et de protection. Sur le plan social, le projet renforce la prise en compte des communautés riveraines et leur participation à la gestion des aires protégées.

Le ministre de l'Environnement, des Ressources forestières, de la Protection côtière et du Changement climatique, Komla Dodzi Kokoroko, a souligné qu'en adoptant ce texte, les députés dotent le pays d'outils, non seulement juridiques, mais également écologiques, pour un développement durable, équilibré du trésor naturel togolais. " En adoptant cette loi, vous permettez à notre pays de protéger en effet efficacement sa biodiversité, de lutter contre les pressions qui menacent notre faune, notre flore, et de contribuer à l'ambition nationale d'extension de la couverture forestière. Le gouvernement s'engage à faire une application responsable et efficace du présent texte ", a-t-il précisé.

Le Togo à fond dans sa reconquête verte

Restaurer les terres dégradées, renforcer la couverture forestière nationale, protéger les ressources naturelles et mieux faire face aux effets du changement climatique. Tels sont les principaux objectifs poursuivis par le gouvernement, à travers la campagne nationale de reboisement 2026, qui prévoit la



Le ministre Dodzi Kokoroko

mise en terre de 16,8 millions de plants, sur une superficie de 11 250 hectares, à travers le pays.

C'est une nouvelle étape dans la stratégie environnementale du Togo, qui fait de la préservation des écosystèmes un pilier de son développement durable. Le coup d'envoi de cette campagne a été donné le 1er juin 2026, à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre. Comme chaque année, cette date marque le début d'une mobilisation collective appelée à se poursuivre sur plusieurs mois, avec la participation des administrations publiques, des collectivités territoriales, des établissements scolaires, des entreprises, des organisations communautaires et des citoyens.

Pour comprendre le cap fixé pour 2026, il faut remonter quelques années en arrière. En 2024, 9,14 millions d'arbres ont été plantés sur l'ensemble du territoire. En 2025, le compteur a grimpé au-delà de 13,3 millions de plants. D'une année à l'autre, la cadence s'est accélérée, comme si l'effort gagnait en assurance, en organisation et en ampleur.

Depuis 2021, près de 39 millions de plants ont été mis en terre, couvrant plus de 49 000 hectares. Une masse végétale qui ne se lit pas seulement en hectares

ou en tiges plantées, mais aussi en constance, en répétition et en volonté de tenir dans le temps. Dans ce mouvement, 2026 apparaît comme une nouvelle marche, plus haute, mais dans la continuité des précédentes. L'horizon reste le même : un milliard d'arbres à l'horizon 2030 et une couverture forestière nationale portée à environ 26 % du territoire.

Des territoires sous contraintes écologiques

Sur le terrain, les signaux sont multiples. Le littoral recule par endroits sous la pression de l'érosion. Les terres agricoles perdent progressivement de leur fertilité. Plus au nord, la sécheresse installe une forme de fatigue des sols, visible à l'œil nu dans certaines zones.

Face à ces réalités, le reboisement agit comme une réponse lente mais structurante. Les arbres ne règlent pas tout, mais ils rééquilibrent les écosystèmes. Ils fixent les sols, ralentissent le ruissellement des eaux, protègent les cultures, filtrent les vents et participent à la reconstitution d'environnements fragilisés. Leur rôle dépasse largement la seule dimension environnementale car, en réalité, il touche aussi à la stabilité des activités humaines.

Pour accompagner cette dynamique, plus de 116 000 hectares ont été identi-

fiés comme susceptibles d'accueillir de nouvelles plantations sur le territoire national.

Des choix techniques adaptés aux réalités locales

Les approches ont évolué vers une meilleure adaptation aux conditions écologiques des différentes régions. Les espèces sélectionnées varient désormais selon les zones concernées, afin de renforcer les chances de survie des plants et leur impact environnemental.

Sur le littoral, les plantations visent principalement à lutter contre l'érosion côtière. Dans les zones forestières, elles soutiennent la régénération des écosystèmes dégradés. Dans les régions septentrionales, elles privilégient des espèces plus résistantes à la sécheresse et adaptées aux sols fragiles. Cette approche différenciée permet de donner une efficacité plus concrète aux campagnes successives, en tenant compte des spécificités du territoire.

Lorsque le Togo a institué la Journée nationale de l'arbre en 1977, l'enjeu était avant tout de sensibiliser les populations à la protection de l'environnement. Près d'un demi-siècle plus tard, l'initiative a changé d'échelle sans perdre son esprit d'origine. Chaque campagne rappelle qu'un arbre planté aujourd'hui produit ses effets pendant plusieurs décennies. Il protège les sols, améliore la qualité de l'air, favorise la biodiversité, nourrit parfois les populations, rafraîchit l'environnement et participe à façonner durablement le cadre de vie des citoyens.

À travers cette campagne 2026, le Togo poursuit ainsi une ambition qui dépasse la seule plantation d'arbres. Il s'agit d'un investissement dans l'avenir, destiné à préserver les ressources naturelles, à renforcer la résilience des territoires face aux changements climatiques et à transmettre aux générations futures un environnement plus équilibré et plus durable.

SANTÉ/VIH :

Une couverture ARV de 90,65 % en 2025, un cap fixé pour 2030

Le Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les Infections Sexuellement Transmissibles (SP/CNLS-IST) a organisé les 4 et 5 août 2026, à l'Hôtel Concorde de Lomé, la revue annuelle des activités de la riposte nationale au VIH et au Sida au titre de l'année 2025. Placée sous le thème " Réduction des financements et pérennité des programmes : Quels sont les défis ? ", la rencontre a évalué les performances de la riposte nationale et l'identification des stratégies à mettre en œuvre pour préserver les acquis dans un contexte marqué par la diminution des financements internationaux.

En 2025, la prévalence nationale du VIH est estimée à 1,6 %, poursuivant sa tendance à la baisse. Entre 2010 et 2025, le Togo a enregistré une réduction de 70 % des nouvelles infections au VIH, passant de 7 100 à 2 100 nouveaux cas, ainsi qu'une baisse de 73 % des décès liés au Sida. Ces performances traduisent l'efficacité des interventions déployées depuis plus d'une décennie.

Il faut noter que la lutte contre le VIH au Togo continue de porter ses fruits, grâce à l'engagement sans cesse renouvelé des autorités, à la mobilisation des acteurs de santé, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des organisations communautaires. Les nouveaux acquis enregistrés dans le cadre du Plan stratégique national (PSN) 2023-2026 servent désormais de socle au nouveau Plan stratégique national de



lutte contre le VIH/Sida et les infections sexuellement transmissibles (IST), pour la période 2027-2030, déjà validé.

Alors que s'achève le PSN 2023-2026, le pays affiche des résultats qui le rapprochent davantage de l'objectif fixé par la communauté internationale : mettre fin au Sida comme menace pour la santé publique à l'horizon 2030.

Progrès sur plusieurs fronts

Entre 2010 et 2024, le Togo a réduit de plus de 60 % les nouvelles infections à VIH, ainsi que les décès liés au sida. Cela signifie que, non seulement moins de personnes contractent le VIH, mais aussi que davantage de personnes vivant avec le VIH accèdent à un traitement efficace et vivent plus longtemps. Cette performance témoigne des effets conjugués des campagnes de prévention, du dépistage accru et de l'élargissement de

l'accès aux traitements. La prévalence du VIH poursuit également sa tendance à la baisse. Estimée à 2,5 % en 2014, elle s'établit à 1,6 % en 2025.

Les progrès sont tout aussi remarquables en matière de traitement. À la fin de l'année 2024, près de 92 000 personnes vivant avec le VIH bénéficiaient d'un traitement antirétroviral, soit neuf personnes concernées sur dix. À noter également que l'accès aux ARV chez les femmes enceintes avoisine 90 %, ce qui constitue une avancée majeure.

En 2025, 275 983 femmes enceintes ont été dépistées, 3 731 femmes enceintes vivant avec le VIH ont été mises sous traitement, avec une couverture ARV de 90,65 % contre 86,51 % en 2024. Le taux de transmission mère-enfant a été ramené à 11,35 %, contre 13,44 % en 2024. Cette dynamique

devrait se poursuivre, puisque l'État prévoit d'allouer 3 milliards de francs CFA en 2026, afin d'assurer la prise en charge de 99 023 patients sous antirétroviraux.

Autre motif de satisfaction, le Togo se rapproche des objectifs mondiaux 95-95-95 fixés par l'Onusida. Aujourd'hui, 93 % des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique. Parmi elles, 99 % sont sous traitement et 92 % présentent une charge virale supprimée, réduisant les risques de transmission et améliorant leur qualité de vie.

Préserver les acquis et accélérer les résultats

Ces avancées montrent que le Togo dispose d'un système de prise en charge performant. Elles constituent également le point de départ du nouveau Plan stratégique national 2027-2030. Conçu à partir des enseignements tirés des années précédentes, ce document entend poursuivre les efforts engagés, tout en répondant aux défis qui subsistent.

L'accent sera d'abord mis sur le renforcement de la prévention, afin de réduire davantage les nouvelles contaminations, notamment chez les adolescents, les enfants exposés et les populations les plus vulnérables. Le plan prévoit de consolider la chaîne de dépistage, de soins et de traitement pour favoriser une prise en charge plus précoce et plus efficace.

Une attention particulière sera accordée à la lutte contre les discriminations,

Suite à la page 6



HOMMAGE NATIONAL AU PRÉSIDENT KÉRÉKOU DADJOU : UNE FIGURE MAJEURE DE SON HISTOIRE DU TOGO ENFIN HONORÉE

La nation togolaise s'est rassemblée le mercredi 12 août à Sio, dans la préfecture de Doulégué, pour rendre un hommage national solennel à feu Kérékou Dadjou, ancien président de la République du 14 janvier au 13 avril 1967 et premier officier supérieur de l'armée togolaise. Un mausolée érigé en son honneur, a été, à cet effet, inauguré à Sio, son village natal.

Présidée par le président du Sénat, Barry Moussa Barqué, représentant le Président du Conseil, cette cérémonie marque un tournant symbolique fort dans la préservation de la mémoire collective togolaise.

Cette initiative mémorielle portée par le Haut-Commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN), s'inscrit directement dans la mise en œuvre de la recommandation 46 de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR).

Depuis 2017, le HCRRUN conduit le processus de réparation et d'apaisement des préjudices politiques avec pour objectif : consolider l'unité nationale et le vivre-ensemble, assumer l'histoire politique du pays avec clarté, et rendre justice aux figures marquantes et aux victimes des événements passés.

Le temps fort de ce rassemblement mémoriel a été l'inauguration d'un mausolée dédié à l'ancien chef d'État à Borga, dans le canton de Sio. Cet édifice devient désormais un monument officiel et une composante majeure du patrimoine historique de la préfecture de Doulégué.

" Le Mausolée Kérékou Dadjou que nous voyons n'est pas un simple monument mortuaire. Il est l'expression d'une vision, celle qui veut que les Togolais assument et affrontent avec courage leur passé dans tous ses aspects. ", Mme Awa Nana-Daboya, Présidente du HCRRUN

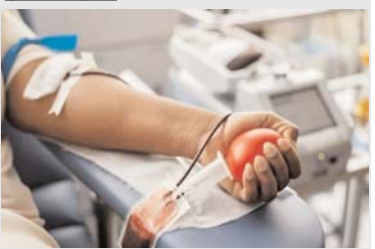
Kérékou Dadjou, un parcours militaire et politique exceptionnel. Premier officier de l'armée togolaise, Kérékou Dadjou est reconnu pour son parcours empreint de discipline, de courage et d'engagement envers la patrie.

Notons qu'en prélude à cette journée d'hommage, un ouvrage retraçant la vie de l'homme a été officiellement dédié. Intitulé " Le soldat Kérékou Dadjou, premier officier de l'armée et président de la République (1933-1967) ", ce livre de 156 pages, signé du Dr Evalo Wiyao, se propose de restituer avec rigueur le parcours d'une figure emblématique de l'histoire du Togo. Il met ainsi en lumière les étapes clés de son engagement au service du Togo et permet de léguer son histoire aux jeunes générations.

Longtemps relégué aux oubliettes, l'homme a vu, ses dernières années, son portrait être associé aux autres grands-hommes d'État lors des manifestations officielles. Preuve de sa réhabilitation, qui vient d'être entérinée par l'érection d'un mausolée en son honneur.

@macie.tg

DON DE SANG : PARTICIPEZ À UNE COLLECTE SPÉCIALE À PARTIR DU 17 AOÛT



Le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) organise à partir du lundi 17 août des collectes spéciales de sang dans plusieurs villes du pays. L'opération, prévue jusqu'au lundi 31 août, aura lieu à Lomé, Kpalimé, Atakpamé, Afagnan et Tokoin.

Concrètement, il s'agira pour les personnes en bonne santé, âgées de 18 à 60 ans et pesant au moins 50 kg, de se rendre dans un poste de collecte de sang dans l'une des villes citées plus haut pour donner leur sang. L'initiative vise à sauver des vies, notamment celles des enfants, des femmes enceintes, des dialysés, des drépanocytaires, des accidentés et des malades programmés pour une intervention chirurgicale.

" Ces collectes visent à renforcer la disponibilité du sang pendant les grandes vacances et à venir à bout de la pénurie qui menace de nombreuses vies ", a expliqué le CNTS.

Au Togo, malgré les multiples mobilisations, l'urgence demeure. En 2024, plus de 70 000 poches de sang avaient été collectées, pourtant le taux de besoins non satisfaits s'était établi à 16,19 %, soit près de 16 000 produits dérivés des dons de sang qui n'avaient pas pu être fournis aux patients.

Source : @Republiquetogolaise.com



AVIS DE DECÈS

Sa Majesté Nana Anè Ohiniko QUAM-DESSOU XV Roi des Mina

Chef traditionnel de la ville d'Aného

Le chef Canton de KABOU

Les familles PANOU du Togo, du Benin, du Ghana et d'ailleurs

M. PANOU Kokou John, son épouse, ses enfants, neveux,
nièces, leurs époux, épouses et enfants

Le Maire de la commune Golfe 5

Les Enfants du Défunt : Christelle, Carole et Steve
Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur très
cher et regretté

PANOU Anani Théophile

PDG du groupe PERFECT - SICOL

Conseiller Municipal de la Commune Golfe 5

Survenu à Lomé, le 06 Juillet 2026 dans sa 74ème année

vous prie d'assister ou de vous unir d'intention aux cérémonies
funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Du 7 au 19 Août 2026

les Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi

17h 00 – 19h 00 : Salutations de compassion dans la maison
mortuaire

Vendredi 21 Août 2026

18h 30 : Messe veillée en l'église Catholique Notre Dame sous la Croix
d'Agbalépédogan. Corps présent à la maison mortuaire.

Samedi 22 Août 2026

06h 00 – 09h 00 : Chapelle ardente à la maison mortuaire

09h 00 : Mise en bière

09h 30 : Levée du corps

10h 00 : Messe d'enterrement, en la même église suivie de
l'inhumation au Cimetière de Bé Kpota dans la stricte intimité familiaDress Code : BLANC
pour la Messe d'enterrement

MAISON MORTUAIRE

Maison Théophile PANOU, Carrefour de l'affection Totsi Gblinkomé

Veuillez scanner le QR code
pour la localisationGOUVERNANCE LOCALE :
Par ici, Madame le Maire

Suite de la page 4

produit souvent des effets qui dépassent les statistiques. Elle améliore des vies, crée des opportunités, renforce la cohésion sociale et nourrit l'espoir d'un développement partagé.

Une actrice de développement

Le maire n'est pas un simple administrateur local. Il est le premier responsable exécutif de la commune. Il assure la gestion des ressources communales, veille à l'exécution du budget local, supervise les projets de développement, coordonne les services municipaux et représente l'État dans plusieurs domaines relevant de sa compétence.

Son action touche directement des secteurs essentiels tels que l'assainissement, l'entretien des routes

communales, l'éclairage public, les marchés, les écoles, les centres de santé, la gestion foncière ou encore la protection de l'environnement.

Autrement dit, le maire est souvent l'autorité publique la plus proche des populations. Il est celui vers qui les citoyens se tournent lorsqu'il faut trouver des solutions aux problèmes quotidiens. Son efficacité influence directement la qualité de vie des habitants.

La présence des femmes à la tête des communes constitue ainsi une avancée remarquable pour la gouvernance locale. Elle signifie une évolution des mentalités et une reconnaissance progressive des compétences féminines dans la gestion des affaires **publiques**.

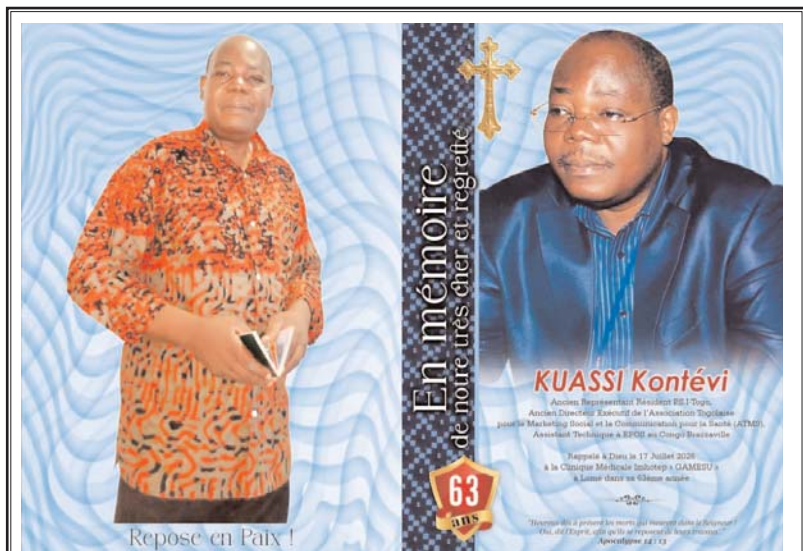
SANTÉ/VIH :

Une couverture ARV de 90,65 % en 2025, un cap fixé pour 2030

Suite de la page 5 les violences et les inégalités qui peuvent encore constituer un frein à l'accès aux services liés au VIH. Le renforcement de la gouvernance, de la coordination multisectorielle et de la mobilisation des ressources nationales figure également parmi les priorités retenues.

Garder le cap vers 2030

Le PSN 2027-2030 capitalise les enseignements du précédent plan tout en tenant compte des défis encore présents. Son ambition est de préserver les acquis obtenus au cours des dernières années et d'accélérer les résultats là où des marges de progression subsistent.

Sa validation confirme la détermination du Togo à poursuivre sa lutte contre le VIH avec méthode et constance. La prochaine étape sera son adoption institutionnelle et sa mise en œuvre effective sur toute l'étendue du territoire **national**.

KUASSI Kontévi

Ancien Représentant Résident P.S.I-Togo,
Ancien Directeur Exécutif de l'Association Togolaise
pour le Marketing Social et la Communication pour la Santé (ATMS),
Assistant Technique à EPOS au Congo BrazzavilleRappelé à Dieu le 17 Juillet 2026
à la Clinique Médicale Imhotep « GAMESU »
à Lomé dans sa 63ème année,vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prie de bien vouloir
vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront suivant le programme
ci-dessous :

Programme des Obsèques

VENDREDI 21 AOÛT 2026

18 H 00 – 20 H 00 : Veillée de prières et de chants à la Maison des Jeunes
d'Amadahomé, Adidogomé, Lomé

SAMEDI 22 AOÛT 2026

06 H 00 : Départ du corps à la morgue de C.H.U Sylvanus OLYMPIO
suivi d'inhumation dans l'intimité familiale dans son village
natal à MOME-WODZEPE / Préfecture de VoMaison mortuaire : Maison du défunt KUASSI Kontévi à VAKPOSSITO,
Carrefour FISH, Lomé



COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

RELATIF AUX DEPOTS DES DOSSIERS
DE PLANS PARCELLAIRES EN LIGNE

N° 005/2026/OTR/CG/CI/DCCF

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des usagers de la Direction du Cadastre et de la Conservation Foncière (DCCF) en général et de l'Ordre des Géomètres du Togo (OGT) en particulier, qu'à compter du 17 août 2026, les dossiers de plans parcellaires devront dorénavant être transmis en version numérique au Guichet Foncier Unique à travers le site internet de l'OTR (www.otr.tg).

Le Commissaire Général remercie tous les partenaires et compte sur la collaboration de tous pour la réussite de cette réforme.

Fait à Lomé, le 14 août 2026

Le Commissaire Général

Yawa Djigbodi TSEGAN

#MaCarte MaLiberté

PROLONGÉE

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2026

-50%

SUR LES FRAIS
DERNIÈRE
CHANCE

CAISSE 2

OUVERT



DEMANDEZ VOTRE
CARTE **OPEN** OU
CHALLENGE VIA
L'APPLICATION
MYCORIS BANK
OU EN AGENCE
INFO : 8283

La Banque Autrement

<https://coris.bank>

